



Let sèèzons a l'Abay

Hiver 2023

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Une nouvelle année s'offre à nous comme un nouveau point de départ où tout nous semble une nouvelle fois possible et réalisable.

Une nouvelle année qui nous apporte force et sérénité dans nos actions et nous redonne confiance en un avenir parfois incertain.

Une nouvelle année pleine d'espérance et d'optimisme, dans le vivre ensemble, dans l'évolution de notre qualité de vie et le maintien de notre dynamique économique.

Une nouvelle année porteuse de réflexions sur le devenir de notre belle commune de Montbenoît en matière d'urbanisme et de services aux personnes.

Une nouvelle année que je le souhaite à toutes et tous sera la consécration de vos projets et vos rêves les plus audacieux.

Une nouvelle année pendant laquelle l'équipe municipale sera à vos côtés et à votre écoute et fera son possible afin de répondre au mieux à vos attentes.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix pour cette nouvelle année 2023.

Bien à vous Le Maire,
Lucien Benméhal

A la découverte du Sénat



Sur l'invitation de notre Sénateur, M Jean-François Longeot, le conseil municipal a eu le plaisir de visiter le Sénat et de (re)découvrir son rôle et son fonctionnement.

Pour rappel, le Sénat est une institution de la Ve République et forme, avec l'Assemblée nationale, le Parlement français. À ce titre, il vote la loi, contrôle l'action du gouvernement et évalue les politiques publiques.

Les 348 sénateurs sont élus au suffrage universel indirect par environ 162 000 grands électeurs. Dans chaque département, les sénateurs sont élus par un collège électoral de grands électeurs formé d'élus de cette circonscription : députés et sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux, conseillers municipaux, élus à leur poste au suffrage universel*.

Depuis 2008, les sénateurs sont élus pour un mandat de 6 ans, le Sénat se renouvelant par moitié tous les 3 ans depuis 2011.



Le nombre de sénateurs élus dans chaque circonscription varie en fonction de la population : de 1 sénateur pour la Lozère à 12 à Paris. Notre département du Doubs compte 3 sénateurs : Jacques Groperrin, Annick Jacquemet et Jean-François Longeot.

Le Sénat siège au Palais du Luxembourg, situé dans le 6^e arrondissement de Paris. Ce magnifique édifice a été construit à partir de 1615 pour Marie de Médicis et a connu des évolutions architecturales qui l'ont peu à peu adapté aux besoins d'une assemblée politique moderne.

Nous ne pouvons visiter le Sénat sans déambuler dans les allées du Jardin du Luxembourg et profiter de ses chaises emblématiques pour contempler les nombreux massifs de fleurs ainsi que le grand bassin et ses traditionnels voiliers.

Nous renouvelons nos remerciements à notre Sénateur, M Jean-François Longeot, pour son excellent accueil et le temps qu'il nous a consacré.

Source : <https://www.senat.fr/>

Concert à l'Abbaye



C'est sous la magnifique voûte flamboyante du 16^{ème} siècle et sa merveilleuse acoustique qu'ont résonné chants profanes et negro spirituals interprétés par l'ensemble vocal ARS NOVA et la maîtrise vocale du conservatoire de Pontarlier lors d'un concert organisé par la commune de Montbenoît.

Après les chaleureux applaudissements d'un public sauguet enthousiaste et sur proposition de la présidente des Amis de l'Abbaye, les chanteurs ont quitté l'église par le cloître suivis par les spectateurs qui ont pu ainsi admirer le nouvel éclairage de ce lieu accompagnés en musique par les chanteurs encouragés par la beauté du lieu.

Recensement du citoyen



Vous êtes français et vous avez 16 ans ?
Pensez au recensement citoyen !

Tous les jeunes Français doivent participer à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**. Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusés.

Alors, faites-vous recenser sans tarder !



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de recensement est valable jusqu'à l'âge de 18 ans, ensuite le certificat de participation à la JDC est indispensable pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP ...)

Venez vous faire recenser en mairie avec : votre carte d'identité, votre livret de famille et votre convocation au recensement si vous en avez reçu une.

Ou sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> (*accès direct au formulaire*)
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> (*toutes les informations sur la JDC*)

Une attestation de recensement sera délivrée lors de l'inscription en Mairie.

Repas des classes en 3 et en 8

Conscrits



Après des années sans en raison de la crise sanitaire, la tradition des retrouvailles des classes reprend !

Pour les cinq communes du Pays de Montbenoît, le banquet des classes se tiendra les 4 et 5 mars à la salle des fêtes de La Longeville.

L'organisation incombe aux classes de 40 ans.

Inscription au restaurant Le Sire de Joux à Montbenoît au 03 81 38 10 85.

Téléthon 2022

« Gilley fait son cinéma » c'était le thème du téléthon organisé cette année par les 16 communes de la communauté de communes. Son succès va permettre un don substantiel pour la recherche, montrant ainsi la générosité du pays sauguet.

Nous adressons un remerciement tout particulier à l'Amicale des Commerçants et Artisans de Montbenoît pour leur forte implication à la préparation de cet évènement.

La photo insolite



À quelle occasion cette photo a-t-elle été prise ?

Repas des anciens



C'est dans une ambiance très conviviale et avec la compagnie de Monsieur Le Maire que les aînés de notre village se sont retrouvés autour d'un bon repas vendredi 16 décembre au restaurant « Le Sire de Joux ».



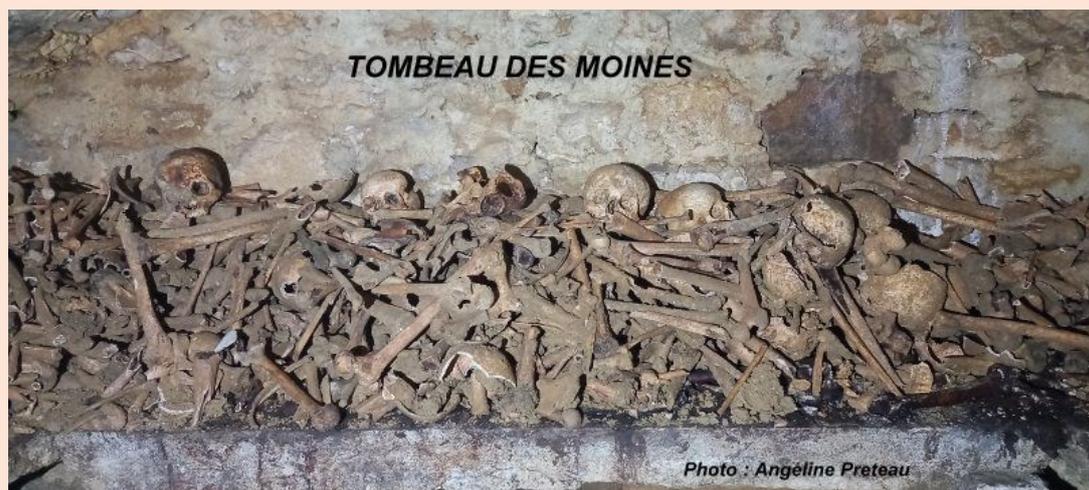
Visites de l'Abbaye

En 2022 l'Abbaye a encore connu un franc succès avec ses 6000 visiteurs (partenariat entre les Amis de l'Abbaye et l'Office de tourisme). La plus grande partie étant sur juillet-août, période où les visites sont assurées 7 jours sur 7 grâce à de jeunes guides âgés de 13 à 18 ans issus majoritairement des cinq communes. Les visiteurs tout d'abord étonnés par la jeunesse de leurs guides étaient ensuite enchantés par leurs compétences et l'enthousiasme qu'ils manifestaient.

Pour assurer ces visites ils ont reçu en mai-juin une formation assurée par madame Chantal Pourchet de La Chaux de Gilley. Ils y ont appris l'histoire de l'Abbaye et du Saugeais, ont également été sensibilisés au patrimoine. Ce fut aussi pour eux l'apprentissage de la prise de parole en public et l'occasion de créer un lien intergénérationnel lors d'un repas partagé à la fin de la formation avec les Amis de l'Abbaye.



Et pour répondre à leur curiosité lorsqu'on évoque le tombeau des moines, la crypte a été exceptionnellement ouverte et ils ont ainsi pu la visiter.



Vœux à la population



Après deux années d'annulation pour cause de COVID, Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux habitants de Montbenoît.

Il a également présenté les membres du conseil municipal élus en 2020 et fait le bilan des actions menées dans la commune ainsi que les projets à venir.

À la suite de cette cérémonie, les habitants du village ont pu échanger au cours de l'apéritif offert par la municipalité.

Le chiffre : 350

Noël 2022



Cette année pour accueillir le Père Noël, les enfants du village avaient préparé avec leurs parents un joyeux spectacle sur le thème du cirque. Puis le Père Noël est arrivé, la hotte pleine de cadeaux .

L'après-midi s'est terminée par un goûter partagé avec les parents et amis présents.